

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an

Les phosphates marocains priment ceux de Gafsa

Lorsque en 1920 on apprit que le Maroc, dont le premier coup de pioche datait de dix-huit mois ou deux ans, avait expédié 8.000 tonnes de phosphates, ce fut une surprise générale.

Quant à nous, nous prévoyions de suite que petit bonhomme ferait vite son chemin d'abord, parce que nous connaissions la teneur élevée des phosphates marocains qui dépasse de beaucoup celles de toutes nos exploitations tunisiennes et surtout le meilleur eu égard de l'affaire, un as de la partie.

Et pour parer au danger, qui nous menaçait, nous adjurâmes les dirigeants des trois colonies de se mettre d'accord pour « contingerter » la production du phosphate ce qui fit hurler Gafsa et les prospecteurs marocains dont les intérêts, disaient-ils, allaient être sacrifiés.

« Ah! non, pas de ça, pas d'entrave dans la production, pas de contingentement ».

Dans notre esprit l'Algérie, la Tunisie et le Maroc devaient avoir le même tonnage mais si l'une d'elles ou le Maroc n'arrivait pas à atteindre le sien, les deux autres devaient tout naturellement se partager la différence, ainsi personne n'était lésé.

Personne ne voulait rien entendre car, croyait-on, le Maroc ne serait pas prêt à fournir les gros tonnages avant une vingtaine d'années. Voire!

Celui-ci s'organisa donc si bien que l'année suivante son tonnage passait de 8.000 à 79.815 tonnes, l'année d'après, en 1923, à 190.723 tonnes; en 1924 à 430.441 puis à 721.228, 885.720, en 1927 il dépassait le million et atteignait 1.138.005 tonnes, en 1928 1.337.079, en 1929 1.608.249. Gafsa commençait alors à rire jaune, et l'année dernière le tonnage s'élevait à 1.779.000 tonnes avec 60.000 tonnes d'avance sur lui qui, jusque là, avait toujours tenu la tête. L'an prochain on peut tabler aisément sur 2.000.000 de tonnes et sur 1.600.000 pour Gafsa. Et quand Chéraïa le nouveau gisement marocain, dont on prépare l'exploitation, qui se trouve à 80 ou 100 kilomètres du port de Saïd et dont la teneur est la même qu'à Khourgha sera achevé, alors nos petites et moyennes exploitations pourront fermer leurs chantiers.

Et cela n'est pas gai ni pour elles, ni même pour le Protectorat qui récupère des revenus assez importants par les redevances, les droits de sortie, les transports, etc., etc.

Alors, il nous semble qu'on ferait bien, surtout avec la proximité de l'exploitation du Djebel Onk, dont le phosphate ne le céderait en rien à ceux du Maroc, de se mettre, dès maintenant, d'accord afin que chaque exploitation puisse vivre sans crainte du lendemain.

Et puis, il y a aussi l'intérêt de nos chemins de fer à considérer: pas de transports, déficit d'exploitation à couvrir. Par qui et par quoi?

Budget, ou voyageurs et marchandises

Dans un cas ou dans l'autre, il faut l'éviter en recourant au contingentement et tout le monde s'en trouvera bien.

L. S. P.

L'usure en Tunisie

Duran-Anglivié a levé l'étendard contre l'usure et les usuriers de tout acabit.

C'est parfait, et nous ne pouvons que l'approuver, mais arrivera-t-il à guérir le pays de cette plaie qui était inconnue avant le protectorat?

Il semble bien, en effet, qu'avant notre arrivée, on ne connaissait pas l'usure en Tunisie, car les beys auraient eu vite fait de faire pendre haut et court celui qui serait livré à ce petit commerce malhonnête.

C'est donc nous, et nous seuls, qui sommes responsables de cet état de choses, qui avons apporté dans les fourgons du général Bréart la liberté du commerce de l'argent à des taux usuraires.

Et les beys, qui auraient regimbé avant notre venue, se sont tenus cois, en quoi ils ont eu tort.

Il y a une quarantaine d'années, mon cher Duran, nous avons mené, nous aus-

si, une vive campagne contre les usuriers qui pullulaient à Tunis, si vive qu'un beau matin, la population de Tunis vit déferler sur la place de la Bourse une vague immense d'indigènes hurlant: à mort les usuriers et les serais!

Cette vague menaçait les quartiers européens, mais des forces de police, de gendarmerie et de troupes arrivèrent au pas de course dispersèrent les manifestants et arrêtèrent les plus turbulents, les plus exaltés, ceux qui avaient brisé quelques vitres, évanéris des échoppes, mis à sac quelques comptoirs. Sans quoi, que serait-il advenu?

Quant à nous, nous fûmes naturellement rendu responsable de l'événement, et le commissaire central, avec qui, du reste, nous entretenions les meilleures relations, fut dépêché par le Résident Général pour nous avertir que si notre campagne continuait, il se verrait dans l'obligation de prendre des mesures sévères contre nous pouvant aller jusqu'à l'expulsion, mais il ajouta, in fine, que des mesures allaient être prises contre les usuriers connus.

Cette assurance nous fit modérer le ton, d'autant plus que la leçon semblait avoir calmé l'appétit des usuriers, dont quelques-uns avaient perdu quelques dizaines de milliers de piastres le jour de l'émeute.

Voilà, mon cher Duran, ce qui a été fait, sans résultat, puisque aussi bien l'usure reffleurit plus que jamais, et, cœur généreux, vous vous êtes levé pour dire: Ça voilà assez, à bas les usuriers!

Nous suivrons avec attention votre campagne si intéressante, prêt à vous donner au besoin un coup d'épaule, et non à vous jeter la pierre, comme on le fit pour nous dans une partie de la population.

L. de P.

Une jolie charge à propos de la Légion d'Honneur

On vient de décorer de la Légion d'Honneur un journaliste de Casablanca.

Le très spirituel bulletinier du « Petit Marocain » y va, à cette occasion, d'un morceau de choix que nos lecteurs sauront certainement, comme nous l'avons savouré nous-mêmes:

« Avec notre ami Georges Louis, le journalisme marocain est sorti pour une fois de la série des Nichans et des Ouis-sans au-dessus de laquelle ses mérites ne semblaient jamais devoir l'élever. Ce n'est pas que nous ne professions la plus sincère estime pour ces distinctions dont la valeur restera toujours proportionnelle au nombre de ceux qui les recherchent. Mais la décoration nationale française garde le prestige curieux de dévaloriser ceux à qui elle serait refusée en quelque sorte systématiquement. On a l'habitude de dire que d'être décoré prouve que l'on a des relations. Le journalisme marocain avait donc, plus de relations qu'on ne le croyait généralement. Il sort de cette grisaille, de cette terne estime où on voulait bien le tenir, peut-être simplement pour pouvoir s'en servir plus commodément.

« Nous n'entendons point par là prétendre que le directeur de la « Vigie » aurait été décoré à titre purement symbolique. Ses propres titres sont assez éloquentes pour dissiper cette équivoque. Et parmi ses pairs nul, sans doute, ne les discute. Il n'en est pas moins vrai qu'il est le premier, parmi les journalistes du Maroc, qui ait été décoré spécifiquement et uniquement comme journaliste. Je souhaite vivement pour mes confrères de toute opinion qu'il ne soit pas le dernier, mais ils reconnaîtront tous avec moi que ce choix s'imposait et qu'ils auraient tous voté pour lui, sans hésitation, s'ils avaient voix à quelque chapitre au monde.

« Il ne faut pas, évidemment, exagérer l'importance d'un ruban et notre nouveau chevalier serait le premier, s'il le pouvait, à nous imposer une sourdine. Qu'on nous permette de dire seulement qu'une profession où l'on ne peut espérer ni fortune, ni honneurs, mais seulement des risques et qui ne promet que la monnaie de singe des demi-tarifés et des fastidieux fauconils d'orchestre, mérite d'être relevée de temps en temps dans l'estime du public et dans l'estime de ceux qui la pratiquent, par une distinction gratuite.

« Au reste, on n'est pas exigeant dans le journalisme marocain. Qu'un de ses membres soit élevé une fois tous les vingt ans et cela suffit à nos ambitions.

Plaisanterie à part, les journalistes d'outre-mer sont peu récompensés de leurs efforts alors qu'on donne souvent en France la Légion d'Honneur à des aigrefus pour ne pas dire plus.

L'impôt malfaisant

C'est le terme dont s'est servi M. Julien Durand, ancien ministre, président de la Commission de commerce de la Chambre, pour caractériser l'impôt sur les transports. Et l'expression n'est certes pas outrée. Il est évident que la fiscalité qui pèse sur les transports alourdit du même coup, en cascade, toute l'économie nationale. On finira bien par s'en rendre compte. On se rendra compte surtout qu'en ce qui concerne les dégrèvements, le système du compte-goutte consistant à satisfaire tout le monde et son père, — et qui aboutit à mécontenter tout le monde et son père y compris — que ce système a fait son temps. Des dégrèvements partiels restent, naturellement sans effet pour le consommateur. Et c'est là la faute qui est généralement commise. Au lieu de procéder à des mesures massives sur un point précis et un point particulièrement sensible, on dégrève ici, on dégrève là, doucement, très doucement parce qu'il est impossible de tout dégrèver d'une manière sérieuse.

« Les dégrèvements, a écrit très justement M. Julien Durand, dans le « Journal des Chambres de commerce », doivent être sensibles, être massifs et porter sur un ou deux postes essentiels. Et, tout d'abord, c'est au malfaisant impôt sur les transports qu'il faut s'attaquer. C'est la circulation des richesses qu'il faut rendre plus aisée et plus souple. Songez aux branches de l'activité nationale qui bénéficieraient de cette mesure de salut public! »

Il est évident qu'un impôt de 25 % comme celui que nous payons ici, est écrasant.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les services de transports en commun par autos-cars, régulièrement autorisés, font des affaires d'or, de même que les transporteurs sans autorisation qui charrient leurs clients de Tunis à Sousse pour 25 francs.

Et Dieu sait s'il y en a! Alors ramenons l'impôt à 10 % parce qu'il faut bien que le gouvernement récupère le montant de ses débours ou de ses emprunts, et pourchassons sans trêve les maraudeurs et le trafic voyageurs sur nos chemins de fer reprendra son essor d'il y a quelques années.

Et la C. F. T. ne se verra plus obligée, comme on nous l'a affirmé, de licencier une partie de son personnel des ateliers, faute de travail.

A. R.

Echos et Nouvelles

LE RETOUR DU MINISTRE A TUNIS

Comme nous l'annoncions, le voyage du Résident Général à Paris était nécessaire par celui qui doit entreprendre le Président de la République en mai prochain.

« Mais jusqu'à ce jour le Parlement n'a pas encore voté les dix millions — excusez du peu — demandés par M. de Warren. Les votera-t-il? »

S'il réchignait devant la proposition et ne voulait rien savoir et ne pas voter le crédit demandé, est-ce nous, pauvres malheureux, qui aurions la carte à payer, nonobstant, les lourdes dépenses qu'entraîne toujours un voyage présidentiel avec la suite nombreuse qui l'accompagne quand il a lieu hors de France?

Nous serions alors un peu plus dans la mélasse et une pluie insupportable d'impôts tomberait sur nos pauvres têtes.

Mme MANGERON EST INFATIGABLE
A peine débarquée de l'avion qui la ramenait de France, elle assistait au gala de la presse jusqu'à la dernière minute.

Puis, le lendemain, c'était son jour de réception et toute l'après-midi elle faisait les honneurs de ses salons et recevait ses invités avec une bonne grâce souriante qui charmait ses nombreux visiteurs.

Et nulle trace de fatigue sur son visage.

Ah! que la jeunesse est une belle chose.

L'AID SGHIR

L'Aid Sghir, qui clôture le ramadan, est tombée juste au moment des fêtes du Carnaval.

Mais, alors que pendant tout le mois nous n'avions eu que vents, pluie, grêle et neige même, un soleil radieux mettait de la joie au cœur de tous, musulmans ou autres.

Les réjouissances qui accompagnent la fin du jeûne, n'avaient ni l'éclat, ni l'entrain des années passées et cela se conçoit avec la dure crise que nous subissons.

Les réceptions du Bardo eurent lieu comme à l'ordinaire, avec le cérémonial habituel et S. A. le Bey reçut les compliments du Résident Général et les hommages des hauts fonctionnaires du Protectorat, de ses ministres, des princes et des hauts dignitaires; puis, les réceptions terminées, S. A. le Bey se rendit à la gare où un train pavé aux couleurs françaises et beylicales le conduisit au palais d'Hammam et Lif où des réjouissances eurent lieu jusqu'à une heure tardive.

UN SCANDALE A BONE

Il y a quelques jours, sur mandat d'amener du juge d'instruction de Bone, la police arrêtait M. Fraix-Burnet, un nom bien connu en Tunisie, administrateur-délégué de la Société l'Autoder, de cette ville.

Après comparution, le dit mandat fut transformé en mandat d'arrêt et M. Fraix-Burnet écroué à la prison civile sous l'inculpation de banqueroute frauduleuse et infraction à la loi sur les sociétés.

Cette arrestation a produit un retentissement énorme à Bone, comme dans toute la région de l'est constantinois où M. Fraix-Burnet jouissait de la considération publique.

7.000 TONNES DE SEMOULE ONT ETE DEBARQUEES A LA GOULETTE

Il y a quelques jours, nous étions avisés qu'un gros navire venait de s'amarrer près d'un quai de la Goulette et qu'aussitôt commençait le déchargement de sa marchandise qui consistait en 7.000 tonnes de semoule en provenance d'un port de la Mer Noire, probablement de Russie.

Nous nous gardâmes d'en parler car ce chargement était pour nous une bonne aubaine, une partie nous étant destinée, le reste fut embarqué sur de petits vapeurs pour divers ports de la côte.

Cette semoule a été naturellement achetée à un prix avantageux aussi nous espérons que les trois consignataires d'origine juive italienne, ne voudront pas réaliser un bénéfice scandaleux sur cette marchandise russe.

AU « PETIT MATIN »

Le « Petit Matin » est imprimé aujourd'hui sur des presses nouvelles et puissantes qui lui permettent le cas échéant, de produire un très gros tirage sur 8, 10, 12, 14 et même 16 pages. C'est trop beau pour ce pays.

Mais là où nous ne comprenons plus c'est que notre confrère livre à ses acheteurs, en même temps, la partie française et la partie arabe dont les trois-quarts ne savent la lire.

Ne ferait-il pas mieux de faire vendre chaque édition séparément, ce qui lui ferait réaliser une économie sérieuse de papier.

C'est un conseil que nous donnons à titre d'ami pour ne pas gacher inutilement du papier qui coûte si cher et nous félicitons bien sincèrement notre confrère de l'effort sérieux qu'il vient d'accomplir en ne lésinant pas sur la dépense, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde.

MORT DU COLONEL ZACCARIA

Le colonel Zaccaria, de la Garde beylicale, officier de la Légion d'honneur, est mort presque subitement à la suite d'une opération chirurgicale.

C'était un très bel officier parlant admirablement notre langue.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

L'ACTIVITE ITALIENNE EN TRIPOLITAINE

Pierre Mille signale dans la « Dépêche Coloniale » l'activité des Italiens en Tripolitaine.

Ils cherchent par tous les moyens à occuper l'accès du lac Tchad. Et ils éliminent les indigènes des terres fertiles. C'est ainsi que tout dernièrement 460 tentes, c'est-à-dire 10.000 indigènes, ont passé la frontière pour s'établir en territoire français. De même les indigènes riches de Tripoli liquident leurs biens fonciers et viennent s'établir en Tunisie.

Ne nous plaignons pas des mesures mises en œuvre par l'Italie en Tripolitaine qui provoquent l'émigration en Tunisie, nous n'avons qu'à gagner à cet afflux de main d'œuvre, excellente, docile et disciplinée.

Plus il en passera la frontière, plus nous aurons lieu de nous réjouir.

DANS NOTRE COURRIER

Nous avons reçu ces jours-ci les « Annales Coloniales Illustrées » entièrement consacrées au Maroc, d'un puissant intérêt et d'une fort belle présentation; de même que le « Courrier Colonial Illustré » qui, lui, s'occupe du chemin de fer du Congo de Pointe-Noire à Brazzaville et nous donne de nombreuses gravures qui, pour peu qu'on ait l'âme vagabonde pousse le lecteur à aller planter sa tente dans ce pays merveilleux où les sites enchanteurs abondent.

Cui, c'est là, c'est là, Cui je voudrais vivre...

...et mourir.

ouï dū se dire plus d'un lecteur.

Et nous avec eux.

Qui sait?

Puis le « Ruy-Blas » qui, comme toujours, frappe d'estoc et de taille ceux qui n'ont pas la conscience tranquille et agrémenté ses articles de clichés suggestifs.

Et enfin notre confrère algérois « Terre d'Afrique » fournit à ses lecteurs une revue splendide comme nous n'en avons plus depuis la mort du toujours regretté docteur Lemansky.

Et c'est bien dommage.

Il y a une place à prendre. Qui levera le drapeau? Les collaborateurs ne manquent pas.

Et puis encore un roman de Guy Godfrey: « Souvenirs des ruines ». Un vol. in-8° cour. 192 pages 12 fr. chez Eugène Figuière, Editeur, 17, rue Campagne-Première, Paris-XIV°.

« Souvenirs des Ruines » est la simple histoire d'un amour qui fleurit follement dans les ruines, parmi ces amas de pierres noircies par le feu. Les années, les ruines sont remplacées par de nouvelles constructions. Hélas! au fur et à mesure de la métamorphose, l'amour s'éteint.

L'humanité, sans s'occuper de ces cas particuliers, construit toujours, malgré le désespoir de l'individu, qui constate la lente désagrégation de son amour avec la résurrection de la ville et en devient fou. C'est l'évocation de la fatalité avec tout son mystère. En somme qui peut savoir si les phénomènes psychologiques ne sont pas rattachés mystérieusement aux choses concrètes?

A L'ASSOCIATION COMMERCIALE

La pétition à propos des formalités de douane au port

Cette pétition, revêtue d'un nombre imposant de signatures de commerçants, n'a pas été remise à l'Administration, la crise économique ayant ralenti considérablement au port de Tunis les importations et les exportations.

Il faut cependant signaler qu'à la suite des demandes répétées des Chambres de Commerce et de l'Association, le personnel du bureau de la Douane a été augmenté, de sorte que les opérations sont facilitées, diminuant ainsi les frais de magasinage et de gardiennage.

De nouvelles ouvertures ont été pratiquées dans les magasins.

La clôture des terres-pleins du port est chose faite.

De notables améliorations sont entreprises par la Compagnie des Ports.

D'ici peu le commerce aura donc toute satisfaction.

Néanmoins l'Association veillera à ce que les intérêts de ses adhérents soient absolument sauvegardés.

Elle compte sur les suggestions de ceux-ci afin d'intervenir, si besoin est, et mettre en jeu la pétition.

Les avantages accordés aux adhérents

La Foire de Lyon donne droit à des avantages spéciaux qui sont consentis par la Cie P.L.M. En principe, celle-ci accorde aux groupes d'au-moins dix personnes, justifiant de leur participation à

une même organisation spéciale industrielle ou agricole légalement constituée. une réduction de 50 % sur le prix du voyage à plein tarif. Les adhérents à l'Association bénéficient de cette réduction.

ENTENDU DANS UN TRAMWAY
PORTE DE FRANCE-KASBAH
 « Si le « Petit Matin » se met, lui aussi, à paraître tous les jours sur 8 et 19 pages, comme la « Dépêche », je me demande ce que nous allons pouvoir faire dans notre matinée. »

Ce propos était tenu par une accorte et jolie jeune fille à une camarade de bureau sans doute.

Il est de fait que, pour lire les deux quotidiens du matin, se friser, se tondre, se poudrer, la matinée est presque passée.

Et l'après-midi, le travail est bien pénible avec la digestion qui se fait.

Alors ?

Mais on demande en France que le personnel féminin soit réduit de moitié pour le moment et de ne garder que les jeunes filles ou femmes dont la situation est digne d'intérêt.

Mais diront les autres, et les institutrices sont-elles plus intéressantes que nous ? — Paf.

LA SUPPRESSION DE LA LIGNE DE LA LAVERIE

Plusieurs journaux de France ont annoncé que la Tunisie venait de supprimer une ligne de chemin de fer de Tunis à La Laverie !

On a bien parlé d'un service d'autocars, mais nous ne pensons pas qu'on ait envisagé la suppression pure et simple de cette ligne, dont l'exploitation continuera avec un service plus réduit de quatre trains par jour, deux dans chaque sens le matin et deux le soir; les autres voyages seront assurés par les autocars.

LES SERVICES POSTAUX AU RALENTI

Nous signalions récemment que les tarifs des colis postaux venaient d'être relevés sensiblement depuis le 1^{er} janvier, ce qui n'aurait pas grande importance si ceux-ci étaient acheminés vers leur destination par les voies les plus rapides, alors qu'il faut compter au moins quinze jours, ce qui est excessif. Et souvent le contenu arrive avarié, ce qui n'est pas du tout rigolo pour l'expéditeur qui reçoit des « observations », pour être poli, du destinataire.

Mais que dire d'une lettre chargée qui, partie de Paris le 12 janvier, n'est arrivée à destination que le 22 — nous pouvons en fournir la preuve par les cachets du départ et d'arrivée.

On avouera que douze jours, il y a de quoi ronchonner, malgré toute la sympathie que nous inspirent les postiers qui sont en général de braves gens.

LES PREVISIONS ATMOSPHERIQUES DE M. ALBERT JOUON

Nous avons pu constater depuis longtemps que les prévisions atmosphériques données par le savant météorologiste M. Alfred Jouon dans son excellente revue « Ma Campagne » étaient d'une précision mathématique.

Pour la seconde quinzaine de février, elle sera, dit-il, pluvieuse et perturbée sur toute l'Afrique du Nord, mais le 21 ou 22 un fort siroco — déjà ! — qui durera trois jours viendra nous surprendre désagréablement et naturellement relèvera fortement la température.

A nos lecteurs de vérifier si ces prédictions sont exactes ou fausses.

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Direction des Domaines et de la Colonisation

Le vendredi 13 mars 1931, à 10 heures du matin, dans le bureau de la Direction générale de l'Agriculture, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété ci-après :
 Lot suburbain N° 2 de la propriété dite « Mégrine », située dans le Contrôle Civil de Tunis, Caidat de Tunis-Banlieue.

Cet immeuble a une superficie approximative de cinq hectares 5 hectares. Il comprend une construction légère à usage d'abri.

MISE A PRIX : 20.000 francs

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans le bureau de la Direction des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

LA COTE DU SOLEIL
KORBOUS
 STATION THERMALE ET CLIMATIQUE
 Rhumatisme — Arthritisme — Gynécologie
 Hôtels confortables — Restaurant Cachir
 Etablissement Thermal moderne sous la direction d'un médecin
 Location de nombreux appartements et villas vides ou meublées
 AUTOCAR bi-quotidien, 71, rue de Serbie
 Renseignements : Syndicat d'Initiative de Korbous
 11, Avenue Roustan — TUNIS

Administration des Habous

AVIS

1^{er} HENCHIR TALELOUNE, situé dans le Cheikhat de Menzel Horr;
 2^e HENCHIR EL KORGETNE, situé dans le Cheikhat de Menzel Horr;
 3^e HENCHIR EL BEURI, situé dans le Cheikhat de Menzel Horr;
 4^e HENCHIR EL KENESSA, situé dans le Cheikhat de Medaïssa;
 5^e HENCHIR EL OUDIANE, situé dans le Cheikhat de Medaïssa;
 6^e HENCHIR KSAR SAAD, situé dans le Cheikhat de Korba;
 7^e HENCHIR EN NAKLA EL GHORBIA, situé dans le Cheikhat de Menzel-Temime.

Il est donné avis au public qu'en vertu d'une décision du Gouvernement Tunisien, la gestion et le contrôle des biens ci-dessus désignés, relevant de la Zaouia de Sidi El Hadj Abdallah ben Hessine El Maoui, à Zouiet Taffoun et situées à la Dakhla des Maouine, Caidat de Nabeul, ont été confiés à titre provisoire à l'Administration des Habous, en remplacement de l'ex-cheikh, Si Maouia ben Hadj Hassen ben Hamouda.

Dans ces conditions, tous les actes de cession à enzel ou à échange de location à long ou à court terme, de vente, de pâturage ou de récolte, de mougharsa (bail à complant), de défrichement, etc., ayant pour objet les biens dont il s'agit, ne peuvent être valables que s'ils ont été passés par l'entremise de l'Administration des Habous conformément aux règlements en vigueur.

Tout contrat intervenu entre, d'une part les tiers et d'autre part le Cheikh de la Zaouia ou les dévotaires relativement aux biens habous en question, est considéré comme nul et non avenue et les sommes payées de ce chef exposées à une perte certaine.

De plus, l'Administration des Habous aura à exercer contre le tiers contractant une action en nullité des actes qu'il aura passés au mépris des règlements régissant les biens habous dont elle a la gestion.

Le Directeur des Habous,
 ALI SAKKAT.

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 5 mars 1931, à 10 heures du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, à la mise en location aux enchères, pour une durée de trois ans, de la carrière de sable sise à Djebel Ahmar, relevant de la fondation Sio El Koelbati.

Mise à prix : 2.500 francs par an.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Bureau Foncier N° 28, de l'Administration des Habous.

Le Directeur des Habous Ali Sakkat.

5.000 PHONOS GRATUITS

RET V à distribuer aux lecteurs de ce journal dont la réponse sera exacte, et se conformant à nos conditions. Reconnaissez les noms de 4 couleurs, et en prenant une lettre de chaque couleur, vous en trouverez une qui est en même temps une fleur. Laquelle?... Adressez directement votre réponse à ARYA 22, rue des Quatre-Frères Peignot, Paris (15^e). (Joindre une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse pour la réponse)

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chaquet
JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR
 Représentants-dépôtaires
 4, Rue de Flandres — TUNIS

ANIS BERGER
 Claude Berger et Cie — Marseille

Apéritif Anisé

Grande Pharmacie du Marché
 10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.

Pournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

LE CHAT NOIR 70°



EAU DE COLOGNE
 TRIPLE EXTRAIT

Simon TUNIS

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
 8, rue Léon Roches
TUNIS

Eaucourante Ascenseur
 2 appartements avec salle de bain privée
 Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges
 Chauffage central — Eau courante

Souffle du Zéphyr
 MARS-PLAGE

Situation unique face à la mer
 Jardin - Terrasse - Eau courante

J EYMON & Cie, Propriétaires

PHARMACIE BLOCH
 1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
 BLOCH Léon Fils
 Pharmacien 1^{er} Classe de l'Université de Montpellier
 Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger
 — Téléphone : 5.53 —

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
 Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
 Réserves : 50.000.000 de Francs
 Siège Social : PARIS, 50, rue d'Angoulême

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de Dépôts à vue et à échéance
 Dépôts à échéance
 Escompte et Encaissement de tous Effets
 Crédits de Commerce
 Prêts sur Marchandises
 Envois de Fonds — Opérations sur Titres
 Garde de Titres — Souscriptions
 Paiement de Coupons
 Location de compartiments de coffres-forts
 Emission de Chèques
 et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc et en Syrie

EN TUNISIE :
 Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Matruh, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Sousse, Khenis, Sousse, Zarzis.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
 Dépôts à vue et à échéance fixe
 TAUX AVANTAGEUX

Agence en Tunisie :

TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR MONASTIR — SFAZ — SOUSSE

Escompte et Recouvrements
 TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
 Location de compartiments de COFFRES-FORTS
 — Dépôt de Colis —

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron
 5, Rue Es-Sadkia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

VÊTEMENTS J. BELL



V. DARVAUX
 réunis
 Téléph. 30.55
 7, Rue des Belges
 TUNIS

Vêtements Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insigne

Nourrissez Votre Peau Et Paraissez Jeune



JOLIES GRAND'MÈRES

Contrairement à l'opinion générale les rides, les muscles affaiblis du visage, les tissus amaigris et les vilains teints ne sont pas causés par l'âge, mais bien par la sous-alimentation de la peau. Avec une peau bien nourrie, une femme de 50 ans peut facilement n'en paraître que 30. Le meilleur et le plus nourrissant des aliments pour la peau connue est la crème fraîche et l'huile d'olive purifiées, combinées avec du jaune d'œuf et certains extraits végétaux émulsionnés. Nous recommandons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, aliment pour la peau, contient les ingrédients ci-dessus indiqués qui, au dire d'un éminent Professeur de Médecine Viennoise sont nécessaires à votre peau pour qu'elle se conserve jeune, fraîche et claire sans la moindre ride. Ceci est le secret qui permet à des artistes de cinéma de 40 ans passés, de jouer des rôles de jeunes filles. Employez la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher, et la Crème Tokalon, couleur blanche, (non-grasse), le matin.

DEMANDEZ PARTOUT LES apéritifs Licari

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Raymond Valensi
 INGÉNIEUR ARCHITECTE
 TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
 DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
 41, Ave Al-Djazira, 41

Maisons recommandées

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sous-Tunisie).

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cu nod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.

Le Gérant : E. LUMBROSO
 Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
 Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
 Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
 Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

LEPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS
 Téléphones : 1.87 Potinville Réseau Hammam Lif N° 2

Banque Franco-Tunisienne
 des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français
 imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
 Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
 L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Office Français Immobilier & Commercial — « ASSURANCES » (8^e ANNEE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

C^{ie} Générale Transatlantique
 Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadkia
 Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Restaurant du Japon
 G. FIORINI (Propriétaire)
 — 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Raviole et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
 Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent
 DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
 Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.89.
 Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »
 Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI
 Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
 5, Rue Saint-Charles — TUNIS
 Télégr. : Import-Tunis — Tél. : 0.74

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Ghoix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques
 Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
 Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

Société Générale
 Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France
 Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
 Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
 Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc...
 1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70, Avenue de Carthage — TUNIS

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE
 Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2 rue Pillet-Villi et 47, rue Lafitte — PARIS

S'adresser pour tous renseignements chez
 MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
 4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
 ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadkia

Grand Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
 Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros
 SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
 Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.